



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE SAUXMARAIS – CHERBOURG EN COTENTIN

02 33 22 40 54

IFPRA - Pôle Apprentissage
2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan
Tel : 02 32 08 96 61 | ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE SAUXMARAIS CHERBOURG EN COTENTIN



BTS
MÉTIERS DE L'EAU

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).
- La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.
- Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).
- Le candidat titulaire du BAC doit formuler ses vœux sur Parcoursup.
- Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou [scanner le QR code](#)



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier, il est possible de poursuivre en licence professionnelle.

MÉTIER ET OBJECTIFS VISÉS

- **Animateur de bassin versant**
- **Technicien d'exploitation de l'eau**
- **Garde (chasse, pêche, littoral, rivière, parcs nationaux)**

Le titulaire de ce BTS travaille dans le secteur du traitement, de la distribution, de l'assainissement et de l'épuration des eaux. Collaborateur de l'ingénieur, il possède les compétences nécessaires pour encadrer une équipe et assurer la gestion technique des installations.

- Il prend en charge l'exploitation d'un réseau afin que l'eau distribuée soit à la fois de bonne qualité et disponible en quantité suffisante. Il organise des opérations de maintenance, contrôle le déroulement de la production, intervient en cas de problème, identifie la qualité de l'eau et donne des consignes de traitement à effectuer en fonction des installations.
- Il est appelé à y assumer les fonctions suivantes : gestion technique des ouvrages, encadrement-animation, communication-conseil, gestion de l'information, étude et développement techniques, assurance de la qualité. À terme, il peut assumer la responsabilité d'une unité d'exploitation dans une grande compagnie.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 67 %
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BTS Métiers de l'eau, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.